

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ACTIF (MODÈLE NORMAL)

Exercice clos le : 31/12/2021

ACTIF	EXERCICE 31/12/2021			EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2020
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	6 778 475,17	5 218 396,10	1 560 079,07	1 924 202,24
• Frais préliminaires				
• Charges à repartir sur plusieurs exercices	6 778 475,17	5 218 396,10	1 560 079,07	1 924 202,24
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	253 866 707,26	4 207 210,55	249 659 496,71	250 061 324,08
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	64 349 991,64	4 207 210,55	60 142 781,09	60 544 608,46
• Fonds commercial	189 516 715,62		189 516 715,62	189 516 715,62
• Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	491 212 000,44	303 887 667,86	187 324 332,58	226 221 236,31
• Terrains	52 590 144,70		52 590 144,70	52 590 144,70
• Constructions	150 382 967,12	89 393 408,24	60 989 558,88	74 072 862,28
• Installations techniques, matériel et outillage	261 417 053,08	193 772 407,97	67 644 645,11	81 617 761,54
• Matériel de transport	10 410 663,49	10 267 558,69	143 104,80	226 206,95
• Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	13 357 678,20	10 454 292,96	2 903 385,24	3 275 815,72
• Autres immobilisations corporelles	3 053 493,85	3 053 493,85		14 438 445,12
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	736 869 438,37	26 619 500,00	710 249 938,37	709 992 108,75
• Prêts immobilisés	191 808,77		191 808,77	18 979,15
• Autres créances financières	1 218 680,80		1 218 680,80	1 233 680,80
• Titres de participation	735 432 948,80	26 619 500,00	708 813 448,80	708 713 448,80
• Autres titres immobilisés	26 000,00		26 000,00	26 000,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de finance				
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 488 726 621,24	339 932 774,51	1 148 793 846,73	1 188 198 871,38
STOCKS (f)	219 584 546,07	2 003 027,14	217 581 518,93	186 703 797,62
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables	101 305 991,12	2 003 027,14	99 302 963,98	100 676 083,54
• Produits en cours	32 355 224,98		32 355 224,98	42 631 175,56
• Produits interm. et produits resid.	75 195 648,00		75 195 648,00	30 885 213,29
• Produits finis	10 727 781,97		10 727 781,97	12 511 325,23
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	1 117 369 279,72	31 752 213,61	1 085 617 066,11	1 027 664 691,80
• Fournis, débiteurs, avances et acomptes	13 803 409,85		13 803 409,85	13 293 636,07
• Clients et comptes rattachés	246 204 961,36		246 204 961,36	264 435 451,72
• Personnel	4 121 274,71		4 121 274,71	3 627 687,69
• Etat	45 818 867,00		45 818 867,00	88 808 757,84
• Comptes d'associés				
• Autres débiteurs	802 761 994,41	31 752 213,61	771 009 780,80	651 370 539,84
• Compte de régularisation actif	4 658 772,39		4 658 772,39	6 128 618,64
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	57 532,38		57 532,38	57 532,38
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Éléments circulants)	1 278 380,72		1 278 380,72	667 438,59
TOTAL II (f+g+h+i)	1 338 289 738,89	33 755 240,75	1 304 534 498,14	1 215 093 460,39
TRESORERIE - ACTIF	57 829 160,46		57 829 160,46	110 178 956,58
• Chèques et valeurs à encaisser	2 130 777,54		2 130 777,54	2 086 518,14
• Banques, TG & C, CCP	55 558 464,03		55 558 464,03	107 871 816,43
• Caisses, régies d'avances et accreditifs	139 918,89		139 918,89	220 622,01
TOTAL III	57 829 160,46		57 829 160,46	110 178 956,58
TOTAL GENERAL I-II-III	2 884 845 520,59	373 688 015,26	2 511 157 505,33	2 513 471 288,35

BILAN PASSIF (MODÈLE NORMAL)

Exercice clos le : 31/12/2021

PASSIF	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
• Capital social ou personnel (1)	114 138 800,00	114 138 800,00
• Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
• Prime d'émission, de fusion, d'apport	955 539 200,00	955 539 200,00
• Ecarts de réévaluation		
• Réserve légale	11 413 880,00	11 413 880,00
• Autres réserves	1 800 000,00	1 800 000,00
• Report à nouveau (2)	436 552 942,52	429 677 724,19
• Résultats nets en instance d'affectation (2)		
• Résultat net de l'exercice (2)	11 775 550,41	23 996 038,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	1 631 220 372,93	1 536 565 642,52
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)		
• Subventions d'investissement		
• Provisions réglementées		
DETTE DE FINANCEMENT (c)	248 535 951,41	310 356 172,99
• Emprunts obligataires		
• Autres dettes de financement	248 535 951,41	310 356 172,99
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	641 389,29	1 841 389,29
• Provisions pour risques		
• Provisions pour charges	641 389,29	1 841 389,29
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		
• Augmentation des créances immobilisées		
• Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 780 397 713,63	1 848 763 204,80
DETTE DU PASSIF CIRCULANT (f)	255 059 548,23	230 552 200,42
• Fournisseurs et comptes rattachés	133 386 058,25	125 829 134,73
• Clients créditeurs, avances et acomptes		6 030 537,30
• Personnel	7 953 935,98	7 896 690,80
• Organismes sociaux	5 008 751,15	5 049 235,69
• Etat	3 299 950,43	11 782 362,58
• Comptes d'associés	2 162 882,97	2 152 882,97
• Autres créances	68 018 441,17	65 711 951,59
• Comptes de régularisation - passif	5 229 529,28	6 099 404,76
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	1 009 631,20	398 689,07
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Éléments circulants)	1 656 917,70	1 552 357,03
TOTAL II (f+g+h)	227 726 098,13	232 503 246,52
TRESORERIE-PASSIF		
• Crédits d'escompte		
• Crédit de trésorerie	200 000 000,00	50 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)	303 033 693,57	382 204 837,03
TOTAL III	503 033 693,57	432 204 837,03
TOTAL I-II-III	2 511 157 505,33	2 513 471 288,35

 (1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES MODÈLE NORMAL)

Exercice clos le : 31/12/2021

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2 31/12/2021	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2020
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises				
• Ventes de biens et services produits	649 228 681,54		649 228 681,54	737 031 942,26
• Variation de stock de produits ⁽¹⁾	649 228 681,54		649 228 681,54	737 031 942,26
• Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle-même	32 250 940,87		32 250 940,87	-70 583 832,36
• Subvention d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	11 863 933,46		11 863 933,46	6 283 304,67
• Reprises d'exploitation; transfert de charges	1 205 495,43		1 205 495,43	37 543 212,98
TOTAL I	694 549 051,30		694 549 051,30	710 274 627,55
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus de marchandises ⁽²⁾				
• Achat consommables de matières et de fournitures ⁽²⁾	456 150 740,07	40 208,47	456 190 948,54	438 215 174,66
• Autres charges externes	53 040 076,74	791 832,99	53 831 909,73	59 192 785,62
• Impôts et taxes	2 256 602,74		2 256 602,74	2 483 319,42
• Charges de personnel	148 265 370,63	4 349,16	148 269 719,79	142 653 281,65
• Autres charges d'exploitation	660 000,00		660 000,00	660 000,00
• Dotations d'exploitation	25 146 384,92		25 146 384,92	29 356 248,34
TOTAL II	685 519 175,10	836 390,62	686 355 565,72	672 560 809,69
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 193 485,58	37 713 817,86
IV. PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation	23 172 102,62		23 172 102,62	12 929 328,24
et autres titres immobilisés				
• Gains de change	1 889 658,99		1 889 658,99	4 852 949,62
• Intérêts et autres produits financiers	17 132 034,76		17 132 034,76	16 136 951,28
• Reprises financières; transfert de charges				21 505 448,43
TOTAL IV	42 193 796,37		42 193 796,37	55 424 677,57
V. CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	31 640 311,29	1 352 301,95	32 992 613,24	33 711 066,12
• Pertes de changes	5 308 214,03		5 308 214,03	3 861 314,61
• Autres charges financières				
• Dotations financières	610 942,13		610 942,13	21 740 689,07
TOTAL V	37 559 467,45	1 352 301,95	38 911 769,40	59 313 069,80
VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)			3 282 026,97	-3 888 392,23
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)			11 475 512,55	33 825 425,63
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations	28 059 177,29		28 059 177,29	
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement				1 294 853,38
• Autres produits non courants		240 631,10	240 631,10	4 116 116,24
• Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	28 059 177,29	240 631,10	28 299 808,39	5 410 969,62
CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	22 447 341,81		22 447 341,81	
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	1 736 416,72		1 736 416,72	2 886 457,68
• Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
TOTAL IX	24 183 758,53		24 183 758,53	2 886 457,68
X. RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	3 875 418,76	240 631,10	4 116 049,86	2 524 511,94
XI. RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			15 591 562,41	36 349 937,57
XII. IMPÔTS SUR LES RESULTATS	3 816 012,00		3 816 012,00	12 353 899,24
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)			11 775 550,41	23 996 038,33
XIV. TOTAL DES PRODUITS II+IV+VIII			765 042 656,06	771 110 274,74
XV. TOTAL DES CHARGES III+V+IX+XII			753 267 105,65	747 114 236,41
XVI. RESULTAT NET (XIV-XV)			11 775 550,41	23 996 038,33

 (1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

• Retrouvez le Rapport Financier Annuel 2021 à partir du 30 Avril 2022 sur le lien suivant :
<https://unimergroup.com/comptes-annuels/>

• Retrouvez les commentaires sur les réalisations 2021 dans le communiqué de presse du 24 mars 2022 sur le lien suivant :
<http://unimergroup.com/wp-content/uploads/2022/03/communiqué-de-presse-unimer-group-resultats-2021-1.pdf>



■ COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

ACTIF	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
ACTIF IMMOBILISÉ		
• Immobilisation en non-valeur	34 418	30 074
• Ecart d'acquisition	245 018	274 157
• Immobilisations incorporelles	216 345	217 813
• Immobilisations corporelles	549 765	472 903
• Titre mis en équivalence	528 057	518 797
• Immobilisations financières	11 977	11 856
• Impôts différés actifs	3 174	2 428
ACTIF CIRCULANT	1 588 754	1 528 029
• Stocks et en-cours	331 214	283 638
• Clients et comptes rattachés	280 093	254 024
• Autres créances et comptes de régularisation	394 861	418 864
• Valeurs mobilières de placement	134	18 877
	1 006 302	975 403
TRÉSORERIE - ACTIF	146 629	196 270
Total de l'actif	2 741 685	2 699 702

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

Compte de résultat consolidé	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Produits d'exploitation	1 081 529	1 000 898
Chiffre d'affaires	1 025 885	1 052 749
Variation de stocks de produits	45 787	(73 158)
Autres produits d'exploitation	9 858	21 307
Charges d'exploitation	(1 088 048)	(974 646)
Achats et autres charges externes	(767 810)	(671 397)
Impôts et taxes	(7 514)	(7 167)
Charges de personnel	(242 294)	(226 078)
Autres charges d'exploitation	(2 052)	(1 195)
Dotations d'exploitation	(68 378)	(68 807)
Résultat d'exploitation	(6 519)	26 252
Résultat financier	(45 913)	(39 443)
Résultat courant des entreprises intégrées	(52 432)	(13 191)
Résultat non courant	(950)	5 949
Résultat avant impôt	(53 381)	(7 242)
Impôt sur le résultat	(10 152)	(23 199)
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(63 533)	(30 441)
DEA des écarts d'acquisition	(29 139)	(29 139)
QP des sociétés mises en équivalence	29 581	10 040
Résultat net de l'ensemble consolidé	(63 091)	(49 541)
Résultat net part du Groupe	(94 013)	(76 551)
Intérêts minoritaires dans le résultat	30 923	27 010

BILAN CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

PASSIF	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
• Capital	114 139	114 139
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	955 539	955 539
• Réserves consolidées	349 319	426 837
• Ecart de conversion	(6 661)	(1 808)
• Résultat consolidé	(63 091)	(49 540)
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 349 245	1 445 167
• Dont : Capitaux propres part du groupe	1 129 784	1 234 566
Intérêts minoritaires	219 461	210 602
Subventions d'investissement		348
• Dettes de financement	410 157	426 438
• Provisions pour risques et charges	979	2 562
• Impôts différés passifs	2 894	2 801
	414 030	431 802
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs et comptes rattachés	269 830	185 643
• Autres dettes et comptes de régularisation	172 082	174 879
	441 911	360 522
TRÉSORERIE - PASSIF	536 498	461 863
Total du passif	2 741 684	2 699 702

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

31 Décembre 2021

SOCIÉTÉS	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
UNIMER SA	100,00%	100,00%	Société mère
TOP FOOD	99,98%	99,98%	IG
INVESTIPAR	100,00%	100,00%	IG
VCR LOGISTICS	100,00%	100,00%	IG
Groupe RETAIL	25,31%	25,31%	MEE
ALMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00%	100,00%	IG
VANELLI MAROC	100,00%	100,00%	IG
DÉLIMAR	99,14%	99,14%	IG
BELDIVA	76,00%	76,00%	IG
F PARTNERS	70,00%	70,00%	IG
SMCA	60,00%	60,00%	IG
UNIMER DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
PELAGIC PIONNIERE	35,00%	50,00%	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00%	50,00%	IG
OPTIFISH	60,00%	60,00%	IG
SNCP	73,45%	73,45%	IG
UNIMER PROTEINS	100,00%	100,00%	IG
UNIMER AFRICA	100,00%	100,00%	IG
UNIMER MAURITANIE	70,00%	70,00%	IG
CONSERVERIE PELAGIQUE DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES	99,90%	99,90%	IG

IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

• Retrouvez le Rapport Financier Annuel 2021 à partir du 30 Avril 2022 sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/comptes-annuels/>

• Retrouvez les commentaires sur les réalisations 2021 dans le communiqué de presse du 24 mars 2022 sur le lien suivant :

<http://unimergroup.com/wp-content/uploads/2022/03/communiqu-de-presse-unimer-group-resultats-2021-1.pdf>

■ RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2021



11, rue Al Khataouat, Agdal
10000 Rabat



4, allée des Roseaux
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de la Société UNIMER S.A.
Km 11. Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 – Casablanca

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société UNIMER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complètes entières (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31/12/2021**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MAD 1 531 220 372,93** dont un bénéfice net de l'exercice de **MAD 11 775 550,41**.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 23 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **UNIMER SA** au 31/12/2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des titres de participation et des créances rattachées

1. Risque identifié

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au bilan au 31 décembre 2021 des montants nets respectifs de 708 813 KMAD et 771 010 KMAD. Ils représentent, ainsi, les postes les plus significatifs de l'Actif de la Société.

À la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées aux participations sont, pour leur part, comptabilisées à leur valeur nominale.

Lors de chaque clôture, la Société procède à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres tenant compte de la situation financière des participations, de leurs rentabilités à la clôture, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation et de leurs perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, des perspectives de leurs évolutions ou de leurs valeurs probables de cession. L'estimation de l'utilité des participations requiert, ainsi, une appréciation plus ou moins subjective du management dans son choix des critères à considérer selon la nature de l'activité et le contexte de chaque participation.

Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction à cet égard.

2 Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que les valeurs déterminées par la direction sont fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont consisté à :

- Vérifier que les quotes-parts des capitaux propres retenus concordent avec les comptes arrêtés des filiales ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos diligences ont consisté à :
 - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
 - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique au moment de l'établissement des comptes ;
 - Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier le caractère raisonnable des prévisions antérieurement fixées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Par ailleurs et conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société UNIMER SA a procédé à la création de la société FNE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES d'un capital de **MAD 100 000,00** détenu à **99 %** par la société **UNIMER SA**.

Casablanca, le 12 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

HORWATH MAROC AUDIT

HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khataouat Agdal N°6
Agdal - Rabat
Tél.: 0537 77 46 70, 71
Fax: 0539 96 46 70

Adib BENBRAHIM

Adib BENBRAHIM

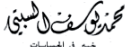
CABINET M.Y. SEBTI

M.Y. SEBTI
Comptable
4, Allée des Roseaux - Casablanca
Tél.: 05 22 39 63 82/83

Mohamed Youssef SEBTI



11, rue Al Khataouat, Agdal
10000 Rabat



4, allée des Roseaux
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS UNIMER SA (Groupe UNIMER)

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de la Société UNIMER S.A.

Km 11. Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 – Casablanca

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **UNIMER S.A.** et de ses filiales (**Groupe UNIMER**), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, l'état des soldes de gestion et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 1 349 247** dont une perte nette consolidée de **KMAD 63 091**.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 12 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

HORWATH MAROC AUDIT

HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khataouat Agdal N°6
Agdal - Rabat
Tél.: 0537 77 46 70, 71
Fax: 0539 96 46 70

Adib BENBRAHIM

Adib BENBRAHIM

CABINET M.Y. SEBTI

M.Y. SEBTI
Comptable
4, Allée des Roseaux - Casablanca
Tél.: 05 22 39 63 82/83

Mohamed Youssef SEBTI